

VOTEZ



C'EST VOTRE SEUL INTÉRÊT

En tant qu'adhérent-e de la Mutuelle, **votez pour vos délégué-es SUD-Solidaires BPCE.**

Le scrutin se déroulera du 28 mars au 15 avril 2022.

De quoi s'agit-il ? Vous, participant-e mutualiste, disposez d'une voix pour élire vos représentant-es qui s'exprimeront en votre nom sur les résolutions présentées lors de l'Assemblée Générale annuelle de BPCE Mutuelle.

Nous nous engageons à faire perdurer et évoluer BPCE Mutuelle pour obtenir la meilleure protection sociale complémentaire possible et correspondant aux attentes de TOUTES et TOUS les adhérent-es et leurs ayants droit.

Nos engagements sont de revendiquer :

- ✓ **l'augmentation des prestations servies par la mutuelle**, en particulier pour l'optique et le dentaire. Cela est possible au regard des 124,7 millions d'euros de réserves en 2021,
- ✓ **l'amélioration du remboursement de certaines prestations** de médecine douce (Ostéopathie, Acupuncture, Psychomotricité, Pédicure...), des semelles orthopédiques, des médicaments non-pris en charge à hauteur de 100 € par an et les vaccins tel que celui contre la grippe,
- ✓ **de nouvelles prises en charge** telles que des contraceptifs non remboursés,
- ✓ **une hausse des cotisations patronales** afin de diminuer celles des salarié-es, point particulièrement important pour les plus jeunes dont les salaires sont excessivement bas,
- ✓ **une baisse des cotisations des adhérent-es** grâce aux économies engendrées par l'adhésion au réseau « SANTECLAIR », au lieu d'augmenter sans fin les réserves de la mutuelle,
- ✓ **le retrait de la mesure qui prévoit une hausse systématique des cotisations** alors que la mutuelle est largement bénéficiaire. L'Assemblée Générale des délégué-es doit reprendre la main sur ce système. Les délégué-es sont les représentant-es des intérêts des salarié-es adhérent-es et non de simples « béni-oui-oui »,
- ✓ **la défense de l'esprit mutualiste** qui permet l'égalité de traitement pour toutes et tous. Ainsi, nous revendiquons l'intégration des garanties supplémentaires de « Santé-plus » dans le régime de base de notre mutuelle,
- ✓ **le maintien, sans limite de temps, du bénéfice de la mutuelle pour les salarié-es en longue maladie.**

Vous partagez nos valeurs de Solidarité Mutualiste et vous nous faites confiance. Alors, plus d'hésitation...



**Votez et faites voter
pour les candidates et candidats
soutenu-es par le syndicat
SUD-Solidaires BPCE**

**Nos 12 candidats au poste de délégué-e à BPCE Mutuelle,
des femmes et des hommes engagé-es pour vous représenter
dans la section **S1-Communauté BPCE-TE** (*) sont :**

N° des listes	En tant que Titulaire	En tant que Suppléant -e
Liste 1	Bruno SOMMAIRE Analyste Fonctionnel	Christine DEMONCHY Contrôleur Conformité Contrôle Permanent
Liste 4	Dany BALIJON Responsable de Domaine	Luc VIGUIER Ingénieur de Production
Liste 5	Matthias BARBIER Ingénieur Production	Corinne SAVIN Ingénieure Méthode et Qualité
Liste 13	Valérie ESPAIGNET Analyste Système	Marc BRUGNOOGE Expert Production
Liste 14	Sylvie FONTAINE Assistante de Gestion	Philippe LE DORLOT Concepteur chargé de développement
Liste 20	Nathalie LEFEVRE- ESTEVEES Ingénieure Système	Olivier BERTRAND Ingénieur de Production

(*) La section **S1-Communauté BPCE-TE** pour ces élections regroupe les entreprises suivantes : BPCE SA, BPCE SF, Socfim, GIE IT-CE, BPCE Achats, BPCE Services, BPCE Solution Crédit, GIE BPCE-IT, BPCE Expertises Immobilières, BPCE Financement, BPCE Lease, BPCE Factor, CEGC, BPCE Car Lease, I-BP, BPCE Solutions Immobilières, Serexim).